

357 P NP DM4.1

Projet de la ligne d'interconnexion
des Appalaches-Maine

6211-09-074



Projet de la ligne d'interconnexion Appalaches-Maine

Ville de Thetford Mines

19 août 2020

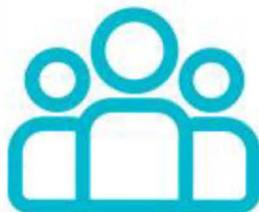
La ville de Thetford Mines



**22 600
hectares**



**Périmètre
urbain 19 %**



**2020
25 670
habitants**



**Ville
centre
MRC des
Appalaches**



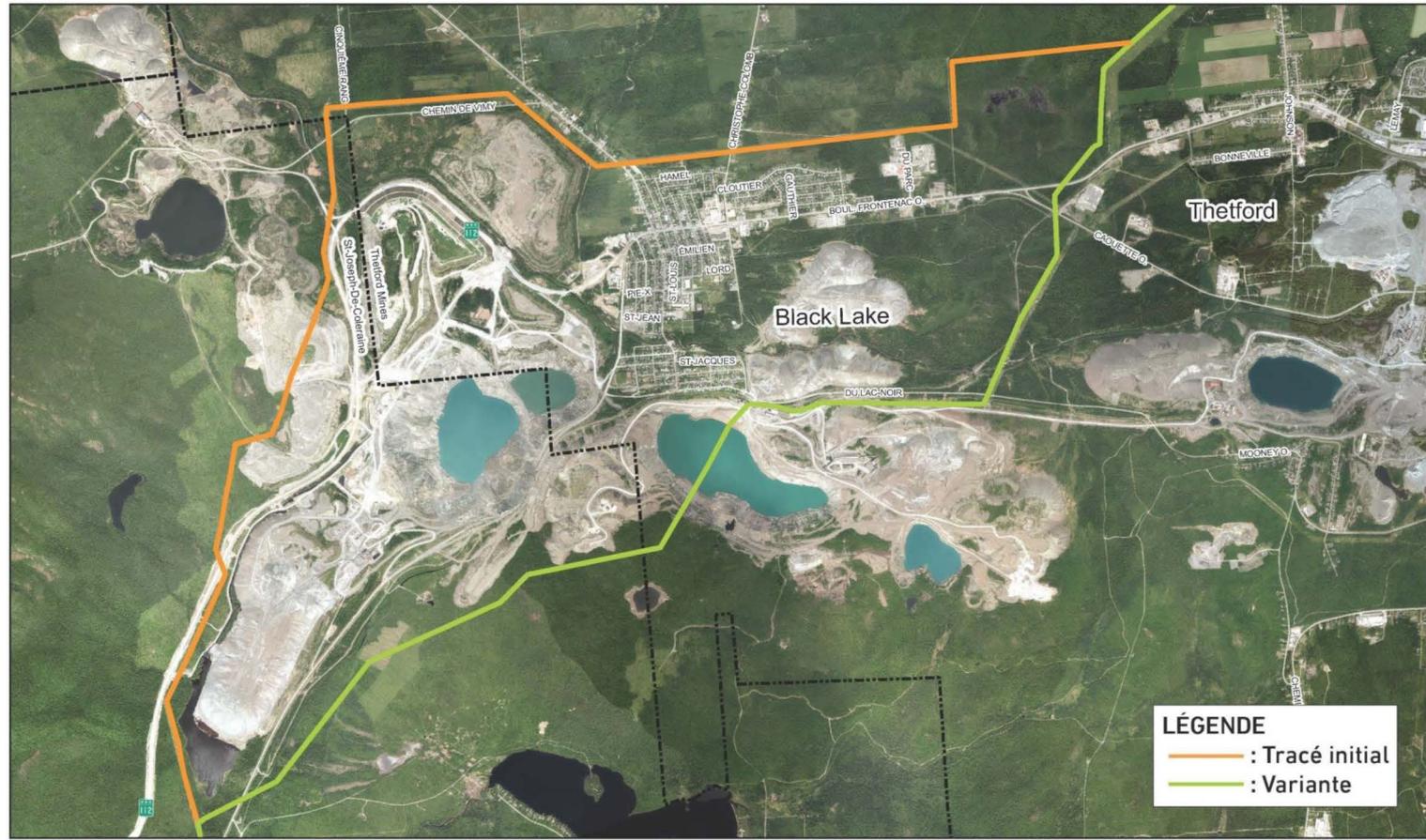
**3^e ville
d'importance
Chaudière-
Appalaches
(136)**

Transformation *totale* de son économie !

Projet Appalaches - Maine

- 2018 HQ début des études de ce projet.
- Choix du poste Appalaches - proximité Maine.
- Tracé retenu (initial) – intérieur du périmètre urbain de Black Lake.
- Tracés alternatifs proposés par un citoyen du secteur Black Lake endossés par la Ville.
- Variante proposée par Hydro-Québec du côté de la Mine.

Tracé initial et la Variante



Préoccupations de la Ville concernant le tracé initial

- Des 11 municipalités touchées, Thetford est la plus **populeuse** et la plus **impactée** par le tracé initial ;
- Traverse le périmètre urbain ;
- Qualité de vie des citoyens de l'ensemble du secteur de Black Lake impactée ;
- Affecte le développement du secteur.



TRACÉ INITIAL

Développement territorial et économique

Dans les 10 dernières années c'est 40 résidences construites dans ce secteur de Black Lake.

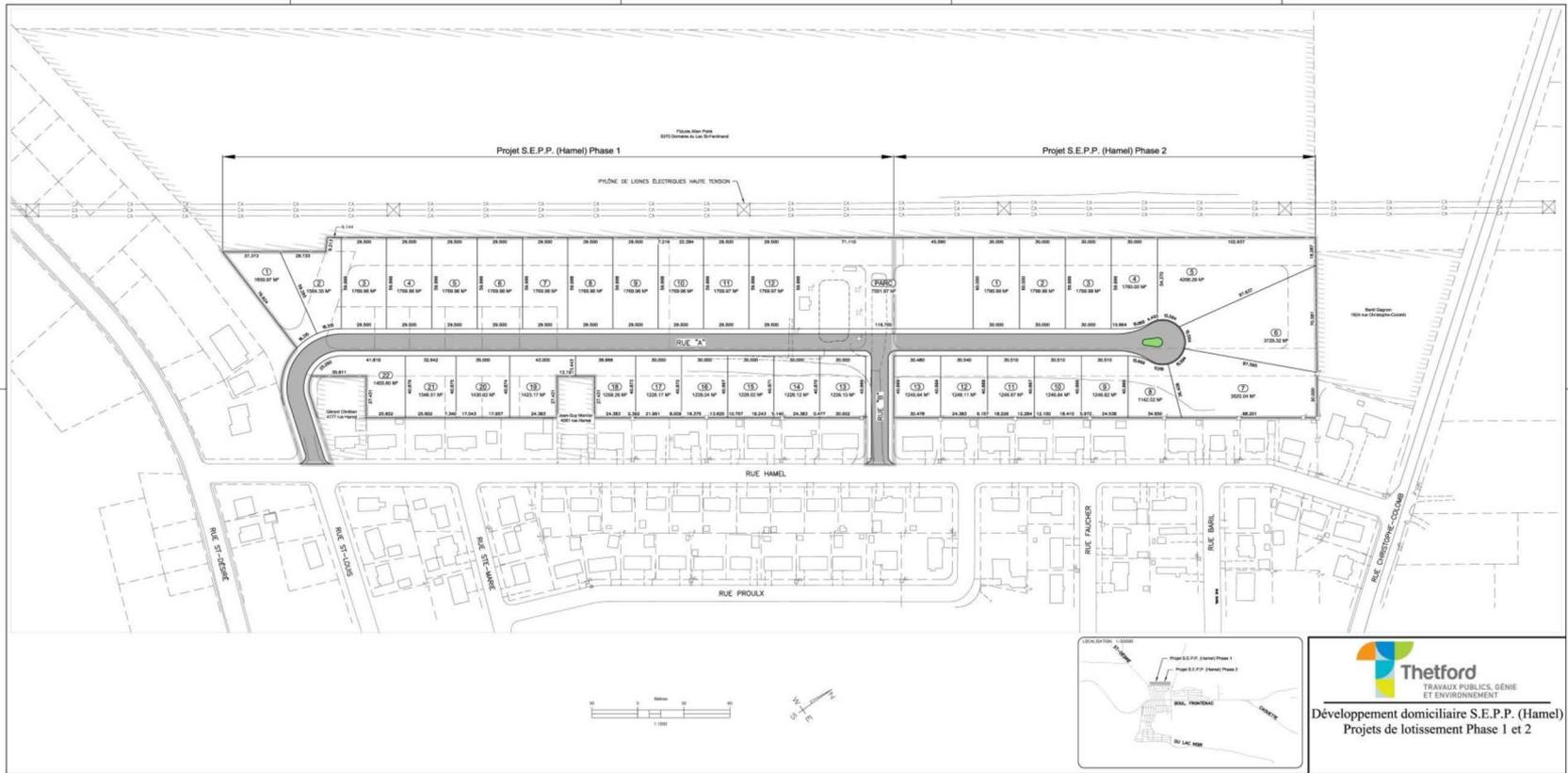
Perte de valeur des propriétés (5% sur le bâti et 10% sur le terrain).

Perte de revenus de taxation pour la Ville.

Plan de lotissement (38 terrains) mis en péril.

Tracé initial

Développement territorial et économique



Tracé initial

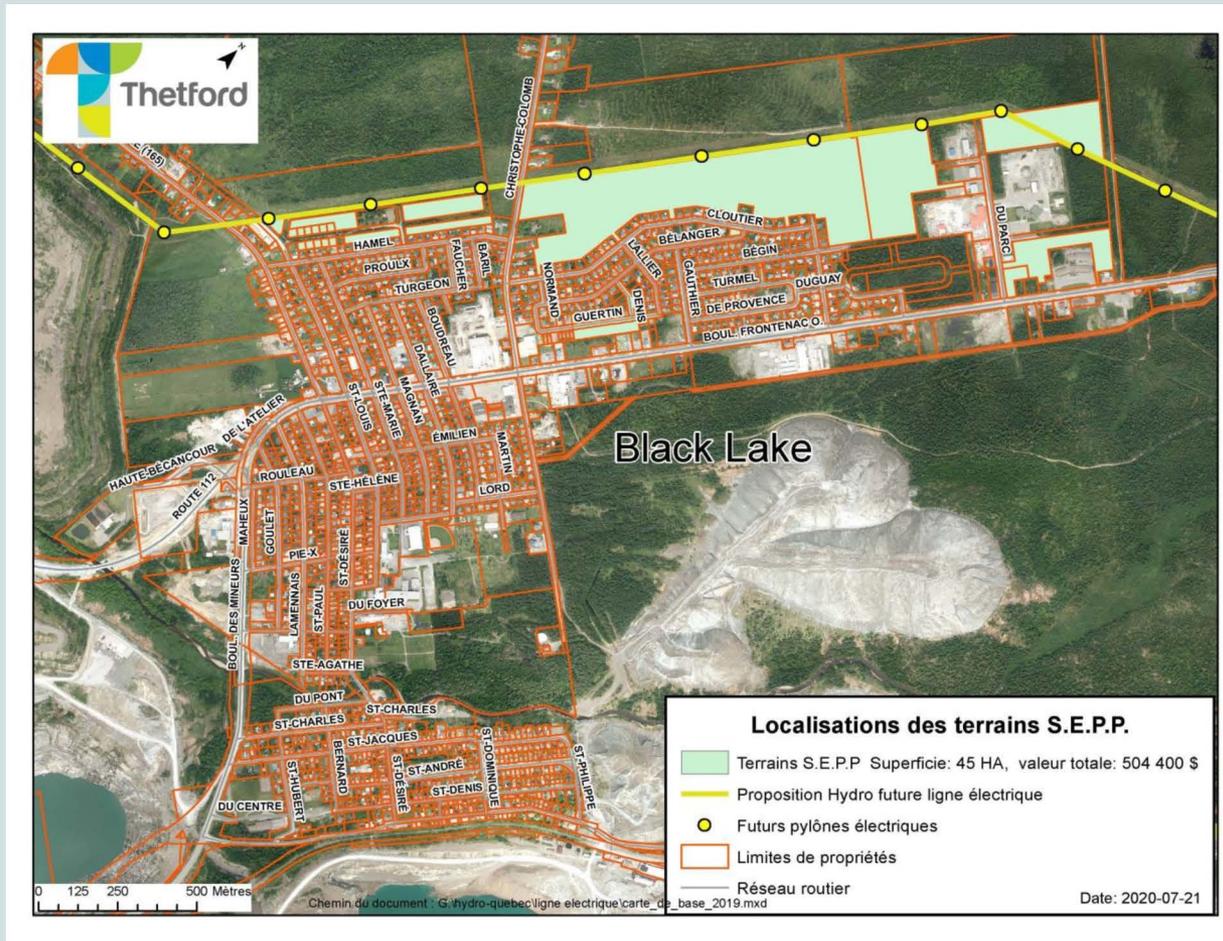
Développement territorial et économique

Société d'expansion Parc Provence possède un de lot de 45 hectares, potentiel à terme de 395 résidences à construire.

- Coût moyen de 167 100 \$/résidence
- 66 004 500 \$ Richesse Foncière
- 1 016 825 \$ revenus annuels en taxation

Tracé initial

Développement territorial et économique



Tracé initial

Développement territorial et économique

Ce lot de 45 hectares a un potentiel immense il s'agit du seul secteur de développement résidentiel possible pour Black Lake puisque le reste se retrouve en zone minière, industrielle, agricole et/ou en milieux humides et hydriques.

Tracé initial

Développement territorial et économique

- Reconversion économique réussie malgré les embûches.
- Contraintes majeures qui semblent s'installer pour de bon selon les récentes recommandations du BAPE.
- Le secteur en développement est d'une importance capitale pour le développement et le maintien des acquis à Black Lake.

Déboisement

- Le problème présumé avec les nouvelles emprises est l'ouverture de nouveaux corridors.
- Donc plus de déboisement présumé.
- Pas ici à cause de la nature des terrains.
- Déboisement - Variante: 31.02 ha; Tracé initial: 31,27 ha.

La Variante

- D'où vient la Variante?
- Volonté de la Ville qu'il faut détourner le tracé initial afin de l'éloigner le plus possible du secteur résidentiel.
- Insistance de la Ville malgré la forte opposition d'Hydro-Québec.
- Hydro-Québec est très avancé dans ses démarches pour le tracé initial.
- Ne démontre pas d'intérêt pour la Variante et n'effectue que très peu de démarches.
- Si le tracé dans la MRC ne touchait qu'une seule municipalité, la décision serait facile à prendre.

La Variante



Consultation publique du milieu

25 mai au 30 juin 2020 | 650 répondants



Très majoritairement en faveur de la Variante.



Plusieurs répondants ont demandé que la Variante soit améliorée et éloignée du quartier du Vieux Black Lake.

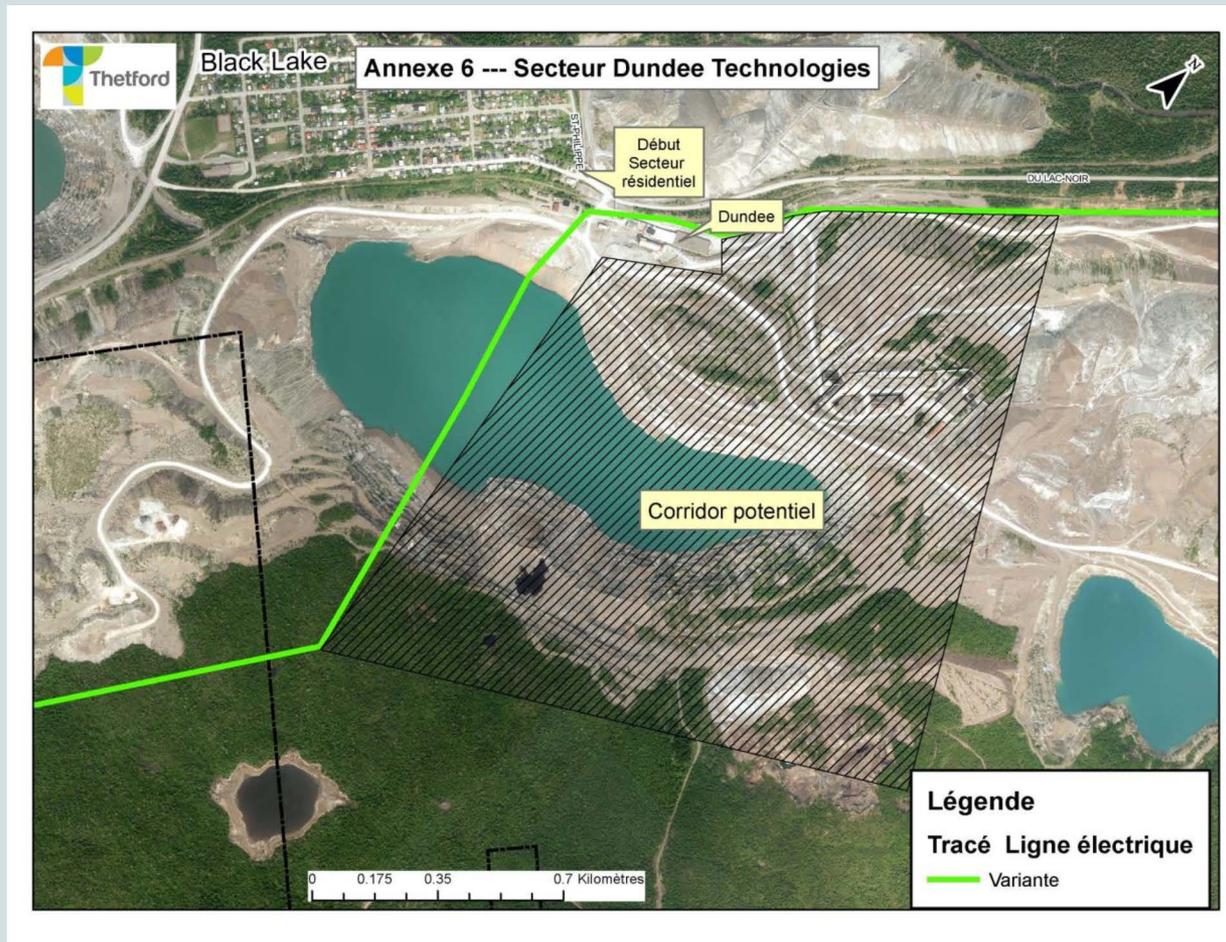


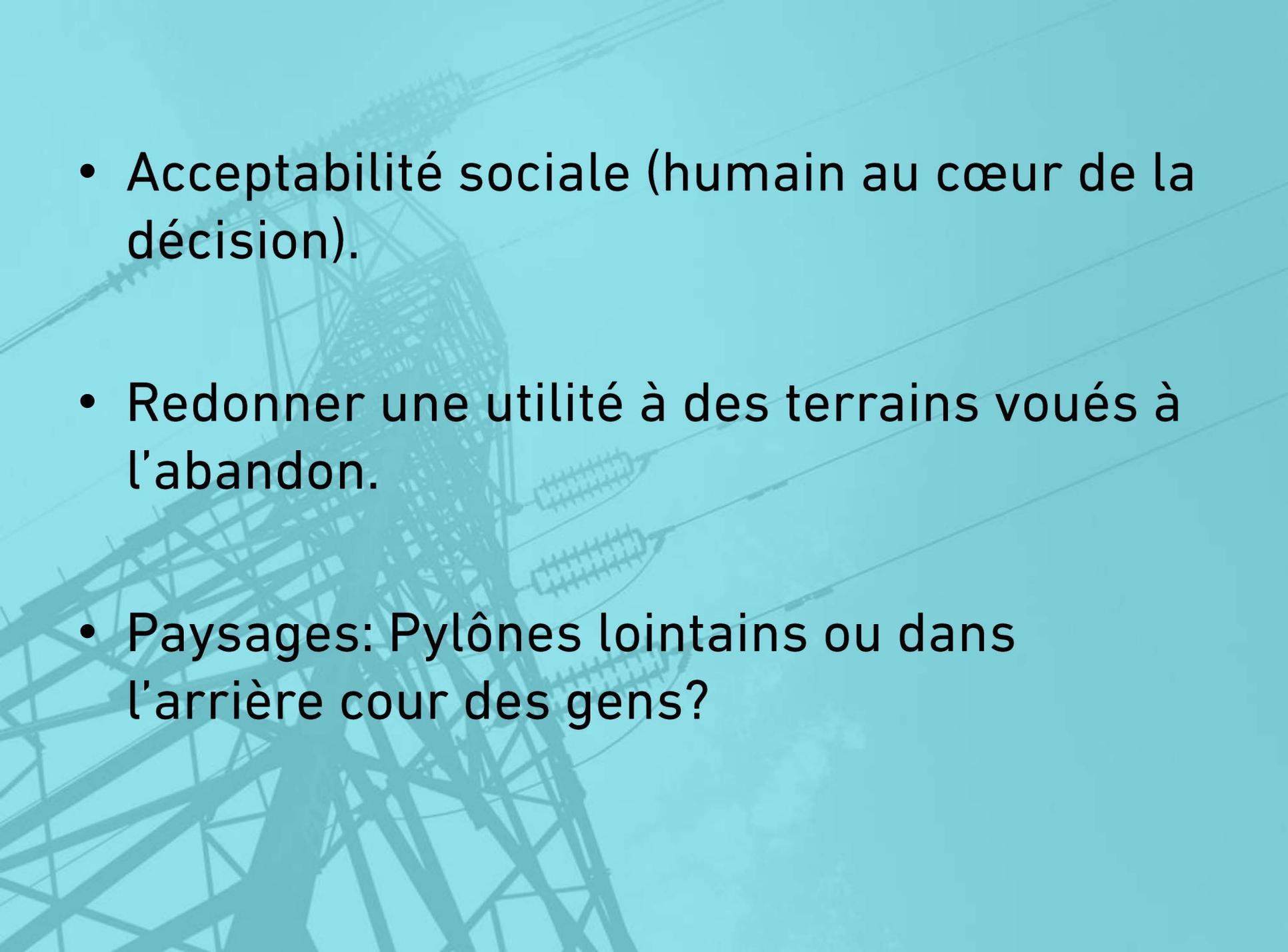
Des préoccupations relatives à des projets de développement dans le secteur minier désaffecté de l'ancienne mine British Canadian ont été exprimées.



Nos démarches sur le terrain ont confirmé que la 1ère consultation est passé inaperçue.

La Variante à améliorer



- 
- Acceptabilité sociale (humain au cœur de la décision).
 - Redonner une utilité à des terrains voués à l'abandon.
 - Paysages: Pylônes lointains ou dans l'arrière cour des gens?

CONCLUSION

VOLET ÉCONOMIQUE



- Pertes de revenus pour la Ville ;
- Impact négatif sur le développement du secteur ;
- Apport économique et social de la croissance démographique affecté ;
- Risque additionnel pour le maintien des acquis ;
- Remise en état des lieux.

CONCLUSION

VOLET ENVIRONNEMENTAL



- Réutilisation d'un terrain minier ;
- Pylônes dans l'arrière-cour des citoyens ;
- Expropriation ;
- Traverse de terres agricoles ;
- Faisabilité technique et financière confirmée par Hydro-Québec.

CONCLUSION

ACCEPTABILITÉ SOCIALE



- Mobilisation très forte des citoyens ;
- Opposition au tracé initial presque unanime ;
- Le tracé initial devrait être un dernier recours, ce qui n'a pas été démontré ;
- La Ville et la MRC se sont prononcés contre le tracé initial.

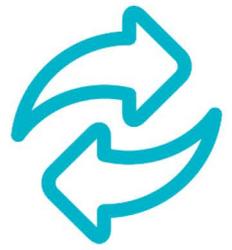
CONCLUSION

ACCEPTABILITÉ SOCIALE



- Dans l'analyse d'un projet d'implantation d'une nouvelle ligne électrique, particulièrement en milieu habité, l'aspect social et humain ainsi que les contraintes à l'aménagement du territoire doivent prédominer.
- Dans une perspective de développement durable, la Ville croit fermement que les aspects humains et sociaux doivent être considérés avec une importance plus grande dans le présent projet.
- L'impact sur la communauté sera assez grand et durable pour qu'Hydro-Québec refasse ses devoirs et se rende à l'évidence qu'une Variante modifiée est la solution gagnante.
- Les arguments mis de l'avant pour justifier le tracé initial sont rencontrés avec la Variante. Outre le fait qu'Hydro-Québec s'est avancé trop vite avec son tracé initial, tout milite vers un changement de tracé.

Les échanges avec Hydro-Québec



- Recherche du tracé moindre impact.
- À l'écoute si volonté claire de milieu.
- Doit apporter une amélioration au projet.
- Quoi après?